

# Manifeste pour une gouvernance équitable locale et régionale

## INTRODUCTION

Nous, femmes d'influence de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous mobilisons pour favoriser la participation des femmes à la vie démocratique québécoise et régionale. Nous sommes préoccupées par le déficit démocratique croissant au Québec et nous nous inquiétons de la disparition des femmes dans les instances où se prennent les décisions qui concernent nos communautés. Considérant que cette année 2015 marque le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'obtention du droit de vote des Québécoises, il nous faut veiller à conserver ces droits durement acquis. C'est une question de démocratie et d'engagement citoyen au développement de notre société.

## NOUS CONSTATONS QUE...

**Alors que la représentation et le pouvoir des femmes connaissent une lente progression, nous, femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, avons connu, au cours de la dernière année, une nette diminution de notre représentation et de notre pouvoir au sein des différents lieux décisionnels.** D'ailleurs, notre représentation à la Chambre des communes et à l'Assemblée nationale est inexistante (2015) et le nombre d'élues municipales augmente au compte-gouttes tandis qu'il n'y a aucune femme agissant à titre de préfète. À cet égard, la région se classe parmi les derniers rangs en ce qui concerne la représentation des femmes dans ces instances. Les changements intervenus dans les structures locales et régionales ont pour effet de réduire l'influence des femmes sur les décisions qui les concernent.

**Le seuil minimal de 30 % de femmes dans une instance n'est toujours pas atteint dans plusieurs lieux décisionnels dans la région.** Or, l'ONU estime qu'il faut un minimum de 30 % de femmes dans les institutions politiques et publiques avant que celles-ci commencent à pouvoir efficacement influencer les décisions qui y sont prises et impulser des changements aux institutions elles-mêmes.

**Alors que les occasions de rencontres et de réseautage sont déjà très rares pour les femmes d'influence de la région,** les changements intervenus récemment dans les structures régionales ont pour effet la disparition des instances de concertation. Cela réduit d'autant plus les opportunités d'échange et de réseautage entre les femmes et nuit à notre participation aux différents processus de prises de décisions.

## NOUS CROYONS QUE...

**Une véritable démocratie ne peut s'exercer qu'avec la contribution égalitaire des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie politique, sociale, économique et culturelle.** Pour qu'il y ait « contribution égalitaire », nous soutenons le principe de « zone paritaire 60/40 » selon lequel toutes les institutions démocratiques doivent être formées d'au minimum 40 % et d'au maximum 60 % de membres de l'un des deux sexes. C'est à ce principe que nous ferons référence lorsque nous parlerons de parité.

**La sous-représentation des femmes** dans les divers lieux de pouvoir prive la société québécoise de forces vives, créatrices et compétentes. Il est impératif et urgent d'atteindre une zone paritaire dans la composition de ces instances. En outre, il est essentiel d'assurer une représentation diversifiée de la population dans les différents lieux décisionnels et lors de la réalisation de projets la concernant.

**Les occasions de réseautage** pour les femmes d'influence sont importantes et nécessaires. Elles doivent être favorisées dans la perspective d'une saine participation aux processus décisionnels.

## NOUS RECOMMANDONS AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE...

- Rendre obligatoire l'élection au suffrage universel de tous les préfets et préfètes des MRC, et ce, dès le prochain scrutin de 2017.
- Prévoir, dans sa législation, l'instauration de mécanismes d'inclusion de la société civile au sein des instances actuelles ou à venir.
- Assurer le contrôle, le suivi et la mise en application de l'article 43 de la Loi sur la Gouvernance des Sociétés d'État concernant la représentation paritaire au sein de tous les conseils d'administration des sociétés d'État.
- Élaborer, maintenir et assurer le financement adéquat de programmes en appui aux femmes qui veulent se porter candidates et aux femmes élues.
- Respecter ses engagements (pris en 2006) afin de mener une analyse différenciée selon les sexes avant l'adoption de toute loi, politique, service ou programme, tant pour l'Assemblée nationale que pour les instances de développement local et régional, ainsi que les conseils municipaux.

## CONCLUSION

Nous, citoyennes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, travaillons depuis des décennies à l'élaboration de notre société. Nous dénonçons l'abolition des instances qui nous permettaient de contribuer au développement de nos communautés. Nous refusons d'être évincées des processus de prises de décision. Nous sommes des femmes engagées, innovantes et déterminées à contribuer au développement d'une société plus juste, égalitaire et inclusive.

En ce sens,

- nous invitons la population à **démontrer son appui** en signant ce manifeste;
- nous demandons à tous les élus et élues de la région **d'appuyer** notre démarche par l'adoption d'une résolution;
- nous demandons aux membres de l'Assemblée nationale de **légiférer** rapidement, afin de corriger le déséquilibre paritaire au niveau de toutes les instances décisionnelles du Québec.